

23/09/2020

## Mutilation des chevaux

### Mystère autour d'une série de mutilation de chevaux !

En 1970 dans les pays anglophones ont commencé des mutilations d'équidés. En France, les premiers cas remontent au début de l'année 2020 et entre Février et Juillet 2020 il y a eu une accélération du phénomène. Nous ne savons pas encore qui est cette personne ou qui sont-ils, mais il y a des rumeurs qui disent que ça pourraient être des rites sataniques ou encore des personnes qui ont une haine contre les équidés.



### Quelles sont les blessures infligées aux chevaux ?

Les chevaux mutilés ont souvent les oreilles coupées, les yeux arrachés, des entailles profondes faites à l'arme blanche et parfois nous retrouvons des chevaux drogués afin de les immobiliser. Des dizaines de chevaux ont été mutilés (amputer un membre) dans une vingtaine de départements. Les animaux comme des chevaux, des ânes ou encore des poneys ont été retrouvés torturés et parfois tués.



### Que risquent ceux qui commettent de tels actes ?

La peine infligée aux personnes qui ont commis des actes de cruauté sur un animal peut aller jusqu'à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende.

### La peur chez les propriétaires de chevaux

Certains organisent des tours de garde la nuit pour protéger leurs animaux ou s'équipent en caméras de surveillance. Les gendarmes sont mobilisés sur cette affaire et contactent un à un les propriétaires pour établir une cartographie précise des lieux où se trouvent les équidés mutilés.



Source : [www.huffingtonpost.fr](http://www.huffingtonpost.fr) / [www.francebleu.fr](http://www.francebleu.fr) / [www.lepetitparisien.fr](http://www.lepetitparisien.fr) / [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) .